



**DOSSIER DE CANDIDATURE
DIPLOME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT
SPECIALITE « PERFECTIONNEMENT SPORTIF »**

MENTION « Tir à l'Arc »

ANNEE 2019/2020

Dossier à retourner avant le : **31 mai 2019**

A l'attention de : Guillaume DUBORPER
Responsable National Formation
F.F.T.A. - 12 place Georges Pompidou
93160 NOISY LE GRAND

**PHOTO
A
COLLER**

Etat Civil

Mme, M. :
Prénom : Nom de jeune fille :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Nationalité : N° de Sécurité Sociale :
Adresse :
Code Postal : Commune :
Mobile :
E-Mail :@.....

Diplômes scolaires et universitaires obtenus [année et lieu]

INTITULE DU DIPLOME	ANNEE D'OBTENTION/ LIEU

Expérience professionnelle [Décrivez vos expériences professionnelles]

EMPLOYEUR	ANNÉE	MISSIONS

Situation professionnelle actuelle

Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

Statut :

Mission(s) :

Expérience sportive

Sports pratiqués entre 2013 et 2018 :

Pour le tir à l'arc :

- N° de licence
- Club d'appartenance.....
- Nombre d'années de pratique :
- Sportif de haut niveau : Jeune Senior
Elite Reconversion

Meilleures performances :

Diplômes fédéraux (joindre une copie)

Structure dans laquelle se fera votre alternance :

PROJET	STRUCTURE	NOM DU RESPONSABLE DE LA STRUCTURE
Projet de perfectionnement sportif <i>(UC1 et 2)</i> Entraînement compétiteurs		
Entraînement débutant <i>(UC3A)</i>		
Formation de cadre <i>(UC3C)</i>		

Conditions d'entrée en formation

- Posséder le diplôme du PSC1
- Posséder le diplôme du CQP animateur Tir à l'Arc (ou s'engager à le passer durant l'année de formation)
- Avoir pratiqué pendant au minimum 3 saisons sportives, au moins 3 compétitions par saison sur cible anglaise (18m et/ou tir olympique)
- Avoir réalisé un minima de performance en tir olympique (moyenne de 3 scores sur une saison)
 - Femme classique : 500 points
 - Femmes poulies : 600 points
 - Homme classique : 520 points
 - Hommes poulies : 625 points

Coût de Formation

Frais pédagogiques : 6 405,00 euros TTC

Hébergement, transport et restauration sont à la charge du candidat

Les candidats n'ayant pas obtenu de financement, pourront bénéficier d'un fond d'aide fédéral.

Pour tout complément d'information, contactez :

Secrétariat Formation : Sylvie Meunier – s.meunier@ffta.fr – 01 58 03 58 57

Financement de la formation

Nom du responsable payeur :

Participation d'une structure au coût de la formation : **oui – non**

Si oui **joindre l'engagement écrit de la structure ou de son représentant** et indiquez le montant :

Financement pris en charge par un organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) : **oui - non**

Si oui **joindre la photocopie du document de prise en charge** et indiquez le montant :

Financement pris en charge par un autre organisme (Conseil Régional, Direction Régionale, Conseil Général, Pôle Emploi...): **oui – non**

Si oui **joindre la photocopie du document de prise en charge** et indiquez le montant :

Financement pris en charge individuel : **oui - non**

Si oui indiquez le montant :

Tests de Sélection

Date : le **17 juin 2019** – à Chennevières sur Marne (94)

Epreuves :

Une épreuve orale : 10 mn de présentation et 20mn d'entretien sur le projet du candidat.

Une épreuve écrite de trois heures

[2 questions sur les thèmes : pédagogie et environnement fédéral]

Positionnement des candidats

Date : **Le 17 juin 2019**

Entrée en formation

Date : le **02 septembre 2019** *au CREPS de Dijon (21)*

Pièces à joindre au dossier

- ◆ Un certificat médical mentionnant votre aptitude à la pratique et à l'enseignement du tir à l'arc
- ◆ Le diplôme du PSC1 ou équivalent
- ◆ Les copies de l'attestation de recensement et du certificat individuel à l'appel de préparation à la défense pour les français de moins de 25 ans
- ◆ Attestation d'assurance en responsabilité civile
- ◆ Copie des diplômes fédéraux ou de branche (CQP)
- ◆ Copie de la pièce d'identité (recto/verso)

Contacts

Responsable FFTA : Guillaume DUBORPER - g.duborper@ffta.fr - 01 58 03 58 68

Secrétariat : Sylvie MEUNIER – s.meunier@ffta.fr - 01 58 03 58 57